

Compte rendu de l'assemblée générale de l'association « Les amis du marégraphe de Marseille » - 29 mars 2022

Assemblée réunie à 18h30, en présentiel à la Cité des associations, et en virtuel.

Les huit membres d'honneur ont tous été invités à participer à cette assemblée. Stéphane BERN et S.A.S. le prince de Monaco ont décliné l'invitation en s'excusant de ne pas pouvoir être présents.

L'enregistrement automatique de la réunion, pourtant programmé, n'a pas fonctionné ; ceci explique le peu de détail que contient ce compte-rendu.

Adhérents présents dans la salle de la Cité des associations :

association Andromède (Marie-France DUVAL), Alain COULOMB, Jean-Pierre FANTONE, Alain FAURE, Claude FULCONIS, Christian GARING, Sylvie HURON, Gabriel ISHKINAZI, Michel RONDET, Jean-Paul VARIN, soit 10 adhérents.

Adhérents connectés :

association francophone de topographie (Françoise DUQUENNE), Paul BONNETAIN, Jonathan CHENAL, Émile CORBI, Laure NEBEL, Thierry PERSON, Emmanuelle PREVOST, Patricia SALVANE, Bernard TRAMIER, soit 9 adhérents.

Pouvoirs (entre parenthèses, l'adhérent ayant bénéficié du pouvoir) :

association des professeurs d'histoire-géographie APHG (Claude Fulconis) ; Jean-Claude BARNIER (Alain Coulomb), Martin BAYARD (Alain Coulomb), Alain CAMOSSETO (Jean-Paul Varin), Luc CHAUVEL (Jean-Pierre Fantone), Christian CHENEZ (Michel Rondet), Mireille COULOMB (Alain Coulomb), Nicole COURAZIER (Jean-Pierre Fantone), Jacqueline DE MATIGNON (Michel Rondet), Marie-Christine FERRANDO (Jean-Pierre Fantone), Marc FERRANDO (Jean-Paul Varin), Guillaume GRONIER (Claude Fulconis), Alain MOUGIN (Michel Rondet), Marie-Thérèse SANCHEZ (Sylvie Huron), Laurent TESTUT (Claude Fulconis), Raymond VALETICH (Patricia Salvané), Renaud VIALET (Jean-Paul Varin), soit 17 adhérents.

Nombre d'adhérents pouvant exercer leur droit de vote : 10 + 9 + 17 = 36

Assemblée générale extraordinaire :

La réunion doit commencer par une assemblée extraordinaire (pour légère modification des statuts) et finir par une assemblée ordinaire comportant notamment des votes pour l'adoption du règlement intérieur, du compte-rendu financier 2021 et du budget prévisionnel 2022.

Le quorum de la moitié des membres affiliés n'étant pas acquis (soit 52 membres pour 101 adhérents le jour de l'assemblée), l'assemblée générale extraordinaire

n'aurait pas pu délibérer valablement. Elle ne se tient donc pas. Une autre assemblée extraordinaire sera convoquée prochainement. Lors de cette nouvelle réunion, elle pourra valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents (article 11 de nos statuts).

Assemblée générale ordinaire :

Lors de l'assemblée générale ordinaire (quorum du tiers des membres atteint) le président, Alain COULOMB, présente les dernières nouvelles concernant notamment :

- Les actions prioritaires en 2022 (modèle 3D, conférences) ;
- L'agrément d'intérêt général demandé le 26 janvier ; délai légal de réponse = 6 mois ; patience donc ;
- L'adhésion à la Cité des associations en février ; en conséquence, l'association change de siège social, deux articles vont être rédigés pour les journaux de la Cité ; une rencontre avec un élu est prévue le 13 avril ; l'association participera au festival des associations « Vivacité », le dimanche 11 septembre 2022 ;
- La demande d'entrevue au directeur général de l'IGN ; une réunion interne IGN doit avoir lieu préalablement à cette entrevue au mois de mai ;
- La plaquette (flyer) destinée à présenter notre association ; la réalisation a pris beaucoup de retard ; on envisage de faire autrement ;
- La bande dessinée consacrée au marégraphe ; deux réunions ont déjà eu lieu ; on envisage une BD éducative lisible dès l'adolescence ; les membres réunis approuvent les décisions de la commission ad hoc et lui demandent de poursuivre son travail ;
- Le rayonnement du marégraphe via les réseaux sociaux ;
- La présence du marégraphe à la Villa Méditerranée, où sera bientôt présenté un fac-similé de la grotte Cosquer ;
- La fête et le festival de la science qui se dérouleront en octobre, auxquels notre association participera ; dans le cadre de la Fête de la science, notre association est inscrite à l'opération « Science dans les classes ».

Vote du règlement intérieur :

Abstention : 0

Vote contre : 0

Règlement intérieur adopté à l'unanimité.

Claude FULCONIS, présente le bilan financier 2021 et le budget prévisionnel 2022.

Vote du bilan financier 2021 :

Abstention : 0

Vote contre : 0

Bilan financier adopté à l'unanimité.

Vote du budget prévisionnel 2022 :

Abstention : 0

Vote contre : 0

Budget prévisionnel adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 20h08.

Rédacteur : Alain Coulomb, président.